

VERS UN PÔLE ET RÉSEAU MARAÎCHERS BIO ALBIGEOIS



VERS UNE CUMA MARAÎCHAGE BIO DANS L'ALBIGEOIS = SCENARIOS ET CALENDRIER

20/01/2022

POINT D'AVANCEMENT :

- Étapes réalisées :

- Identification d'une liste de maraîchers bio dans l'Albigeois (environ 30 maraîchers)
- Réunion de lancement sur le projet global de pôle et réseau maraîchers
- 1^{er} questionnaire sur les besoins, envies, craintes
- Sélection d'une base initiale de matériels
- Pré-étude de scénarios financiers pour cibler les niveaux d'engagement admissibles et les principales variables : coût des matériels, niveau de subventions, nombre de coopérateurs...

- En cours :

- Prise de contact avec Yohan CADAUX, Président de la CUMA Maraîchage Tarn, par Marion
- Entretiens individuels avec les maraîchers par Pascal
- Recherches sur matériels / autres CUMA par Sébastien (FDCUMA)
- Recherches sur les motteuses d'occasion par Solène

- Prochaines étapes :

- Fixer un objectif de calendrier : AG constitutive en mars 2022 ?
- Définir le rétroplanning et les prochaines étapes pour atteindre cet objectif
- Choisir un scénario entre création d'une CUMA ou transformation de la CUMA Tarn ?

I. PROPOSITION DE CALENDRIER :

- Objectif :

Pour Terres Citoyennes, l'objectif serait de créer la CUMA au 1^{er} semestre 2022, avant l'arrivée éventuelle des 1^{ers} maraîchers à installer à Lescure. Au vu du calendrier annuel, cela signifie une AG constitutive en mars, avant la pleine saison des maraîchers.

II. RETROPLANNING ET CONTENU DES PROCHAINES ETAPES :

- aujourd'hui :

- discussion sur le calendrier et prochaines étapes
- choix d'un scénario

- début février : réunion 1 :

- retours des entretiens individualisés > validation du matériel de départ + du nombre de maraîchers + des coûts prévisionnels
- modalités d'organisation / gestion du matériel

- mi février : réunion 2 :

- statuts, règlement intérieur, fiches d'engagement
- identification des engagements individuels au sein de la CUMA : CA, référents matériels, ...

- début mars : réunion 3 :

- finalisation de la préparation de l'AG constitutive (si questions non finalisées précédemment)

> mi mars : AG constitutive

VII. CHOIX D'UN SCENARIO : CREATION OU TRANSFORMATION DE LA CUMA TARN ?

- **Scénario 1** : Création d'une CUMA maraîchage basée à Lescure, avec un périmètre = bassin de vie de l'Albigeois, et développement de liens en intercumas avec la CUMA maraîchage Tarn
- **Scénario 2** : Transformation de la CUMA maraîchage Tarn, avec création d'une antenne à Lescure, et repli de l'existant sur une 2^e antenne dans l'ouest du département.

› Comment choisir ? Quels avantages / Inconvénients ?

- En termes d'efficacité :

- à la création : est-il plus efficace (temps, coût) de créer une CUMA ou de transformer la CUMA existante ?
- en gestion courante : - est-il plus efficace (temps, coût) de gérer des CUMA locales en réseau ou une seule CUMA départementale ?

- En termes de possibilités d'évolution et développement :

- Possibilités de développement au niveau du Tarn > vers un schéma avec des CUMA locales en réseau ou 1 CUMA départementale avec des bases locales dans le Tarn ? (On pourrait imaginer à terme 3 CUMA ou 1 CUMA avec 3 bases : nord / ouest / sud Tarn)
- Possibilités de développement local autour du pôle maraîcher de Lescure, avec une base de stockage, transformation, distribution.

- En termes de risques :

- relations humaines, gouvernance, fonctionnement,
- calendrier de création / transformation
- possibilités d'évolution
- implication de la SCIC Terres Citoyennes Albigeoises en termes de soutien financier (capital, trésorerie) ?
- implication des bénévoles (actuellement : gestion du matériel, construction du bâtiment) ?